

Qui sont les jeunes des quartiers de la politique de la ville (QPV) ?

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) regroupent 5,4 millions d'habitants dont 40 % ont moins de 25 ans¹. La population des QPV est donc une population jeune, plus jeune que dans le reste de la France métropolitaine, où les moins de 25 ans représentent 29 %. Davantage touchés par les inégalités scolaires et par le chômage, les jeunes des QPV restent défiants par rapport aux politiques et aux institutions qui les considèrent plus comme un problème que comme une ressource possible.

Une très grande confusion règne autour de la question de la jeunesse des quartiers populaires. Celle-ci est trop souvent encore confondue avec des groupes de jeunes en extrême difficulté et en rupture avec la société, le plus communément désignés sous les termes génériques de « jeunes des cités » ou « jeunes de banlieue », qui ne représentent pourtant qu'une minorité. Il ne faut pas confondre « jeunes de la cité » et jeunes des quartiers populaires : tous les jeunes des quartiers populaires ne sont pas nécessairement en rupture, voire en difficulté (Sauvadet, 2006). Tous les quartiers populaires ne sont pas nécessairement en difficulté et toutes les banlieues ne sont pas populaires.

CONCENTRATION DE DIFFÉRENTES FORMES DE PRÉCARITÉ

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont deux fois plus touchés par le chômage que les jeunes des quartiers environnants. Un grand nombre d'entre eux connaissent des difficultés familiales et sociales, entraînant des parcours scolaires chaotiques et un manque de repères. 22 % ont un niveau inférieur au CAP ou au BEP, contre 19 % des jeunes des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Les personnes ni en emploi, ni en étude, ni en formation, les « NEET », représentent 260 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans des QPV, soit un poids deux fois et demi supérieur à celui des jeunes NEET des autres quartiers des unités urbaines englobantes (27,5 %, contre 11,4 %) [ONPV, 2019].

Par ailleurs, 38,9 % des jeunes de 15 à 29 ans vivant en QPV sont nés à l'étranger contre 21,2 % dans les villes englobantes. Ils vivent également plus souvent dans des ménages de grande taille (constitués de cinq personnes et plus, + 6 points) et/ou des familles monoparentales (+ 7 points). Le modèle d'habitat en quartiers prioritaires de la politique de la ville est le logement HLM : 74 % des ménages y vivent contre 16 % dans les autres quartiers. Enfin ces logements sont surpeuplés et plus vétustes que ceux des quartiers environnants (ONPV, 2018).

encadré

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Depuis 2015, une nouvelle géographie d'intervention prioritaire de la politique de la ville est en vigueur, recentrée sur les zones considérées comme les plus en difficulté, en tenant principalement compte de la faiblesse des revenus des habitants.

En France métropolitaine, 1 300 quartiers sont ainsi répertoriés sous le nom de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), qui regroupent 7,5 % de la population.

Ces quartiers sont situés en grande majorité dans les grands pôles urbains. En effet, 58 % des habitants des QPV vivent dans les régions Île-de-France, les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Renaud, Sémécurbe, 2016). Le taux de pauvreté, qui correspond à un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian, atteint 42 % dans les quartiers de la politique de la ville contre 16 % dans les villes auxquelles ils appartiennent. Ces quartiers ne concentrent cependant pas l'ensemble de la pauvreté, puisque d'après l'Observatoire des inégalités, en 2018, les trois quarts des Français pauvres vivent hors de ces zones (*ibid.*). Néanmoins, ils abritent une jeunesse en grande partie éloignée du confort et des capacités de consommation des adolescentes et adolescents de classe moyenne ou supérieure, puisque plus de la moitié des jeunes de moins de 18 ans des quartiers QPV vivent sous le seuil de pauvreté. .

1. Ministère de la cohésion sociale des territoires, 2019

DES JEUNES MOINS DIPLÔMÉS ET EN FILIÈRE COURTE

Près du quart des élèves habitant dans les QPV entrant au collège sont en retard scolaire soit 10 points de plus que ceux des autres quartiers. Ainsi, le taux de réussite au brevet n'atteint que 80 % dans les collèges publics situés à moins de 300 mètres des quartiers prioritaires, contre 87,4 % dans les établissements plus éloignés. Les jeunes de moins de 25 ans sont également moins diplômés puisque 22 % ont au plus un CAP ou un BEP, contre 19 % des jeunes des quartiers non QPV dans la même unité urbaine (ONPV, 2019).

Les élèves issus des collèges relevant de la politique de la ville appartiennent plus souvent à des milieux modestes et se retrouvent, par la suite, plus souvent dans une filière professionnelle au lycée. Les élèves issus de catégories sociales défavorisées, et notamment ceux dont les parents ont un faible niveau d'études, suivent moins souvent un parcours scolaire linéaire : accès moins fréquent en seconde générale et technologique et orientation subie en voie professionnelle.

Deux ans après leur sortie du collège qu'ils soient du secteur public ou privé, 24,3 % des collégiens des établissements proches d'un quartier prioritaire s'orientent vers une première professionnelle ou une première année de CAP, contre 17,1 % de ceux ayant fréquenté un collège plus éloigné. Enfin, les élèves issus d'établissements proches de quartiers prioritaires s'orientent aussi plus souvent vers des filières technologiques que ceux issus de collèges plus éloignés (17,1 %, contre 14,7 %) mais dans des proportions plus faibles que pour les filières professionnelles (ONPV, 2019).

DES INÉGALITÉS FACE À L'EMPLOI

Les 15-29 ans subissent deux fois plus le chômage que ceux des quartiers environnants, notamment en raison de leur faible niveau de qualification.

Selon l'enquête emploi en continu de l'INSEE, en 2018 15,5 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans en QPV sont chômeurs contre 8,2 % dans les quartiers environnants (ONPV, 2019). Ce chiffre a connu des fluctuations depuis 2014 (voir le graphique ci-dessous) en rapport notamment avec les politiques publiques spécifiques en direction de ces jeunes.

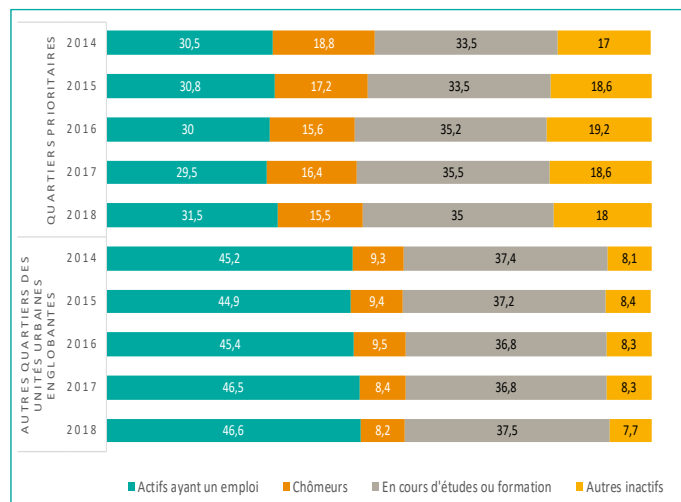
Par exemple, le ralentissement sensible du nombre des bénéficiaires des contrats aidés, localisés dans les QPV – 37 900 en 2017 contre 58 400 en 2016 –, a sans doute participé à une augmentation du taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans qui est passé de 15,6 % en 2016 à 16,4 % en 2017. Ce chiffre baisse en 2018 pour revenir à 15,5 % grâce à d'autres dispositifs mis en place (dont l'apprentissage, le parrainage) (Ministère de la cohésion des territoires, 2019).

Effectivement, si la situation reste difficile, le taux d'emploi s'y est amélioré entre 2014 et 2018. L'évolution sur 4 ans montre une diminution du chômage et de l'inactivité des jeunes des QPV. Ainsi, en 2018, le taux d'emploi atteint 31,5 % contre 29,5 % en 2017. Par ailleurs la part des NEET en QPV baisse également, il passe de 29,5% en 2017 à 27,5 en 2018 (ONPV, 2019), sans doute notamment grâce au déploiement du plan d'investissement des compétences (PIC) qui a vocation à faire bénéficier de parcours de formation 150 000 jeunes des QPV sans qualification d'ici 2022, ou au dispositif de la garantie jeunes.

2. Voir la fiche « Les contrats aidés dans les quartiers prioritaires », Rapport ONPV 2017 et 2018.

graphique

Situation des jeunes par rapport à l'emploi entre 2014 et 2018 selon le lieu de résidence (en %)



Source : enquêtes Emploi en continu de l'INSEE. Calculs : CGET-ONPV (Rapport ONPV 2019, p. 283).

Champ : jeunes de 15 à 29 ans vivant dans les quartiers prioritaires métropolitains ou dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Note de lecture : en 2018, 31,5 % des jeunes âgés de moins de 30 ans des quartiers prioritaires sont en emploi, 15,4 % sont chômeurs, 35 % sont en études ou formation, 18 % dans une autre situation.

Toutes ces données indiquent combien les QPV concentrent de difficultés liées à la pauvreté, à un manque de formation et à un fort taux de chômage. Les différentes politiques publiques engagées sur ces territoires, notamment en direction des jeunes, enregistrent quelques progressions mais qui restent fragiles.

Chantal Dahan, chargée d'études et de recherche, INJEP

POUR ALLER PLUS LOIN

- Couppié T., Vignale M., 2020, « Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac ? », *Céreq BREF*, n° 391 [len ligne](#).
- *Diversité*, 2019, n° 194, Dossier « Portraits de jeunesse », janvier-avril.
- Kauffmann P., 2018, « Les jeunes des quartiers prioritaires accèdent-ils davantage aux contrats aidés et à l'alternance ? », *DARES analyses*, n° 055 [len ligne](#).
- Marlière E., 2019, *Banlieues sous tensions, insurrections ouvrières, révoltes urbaines, nouvelles radicalités*, Paris, L'Harmattan.
- Ministère de la cohésion des territoires, 2019, « Emploi et développement économique au bénéfice des habitants des quartiers » [len ligne](#).
- ONPV, 2019, *Bien vivre dans les quartiers prioritaires. Rapport annuel 2019*, ANCT/ONPV [len ligne](#).
- ONPV, 2018, *Rapport annuel. Tome 1 : Étude sur l'emploi et le développement économique len ligne. Tome 2 : Fiches thématiques*, ONPV [len ligne](#).
- Renaud A., Sémécurbe F., 2016, « Les habitants des quartiers de la politique de la ville », *INSEE Première*, n° 1593 [len ligne](#).
- Sauvadet T., 2006, « Les jeunes "de la cité" : comment forment-ils un groupe ? Une analyse comparative entre trois terrains », *Socio-logos*, n° 1 [len ligne](#).